

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES
CONTRÔLE CONTINU

DÉPARTEMENT Langues Étrangères, Section d'allemand														
DATES DES VOTES														
EN CONSEIL D'UFR		12/10/2026												
EN CONSEIL DE DÉPARTEMENT		30/09/2026											ANNÉE UNIVERSITAIRE	2026-2027
MASTER		Langues étrangères appliquées (Anglais – Allemand)											SEMESTRE	1 et 2
À défaut de précision dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) ou dans les consignes applicables à l'évaluation, l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative ne peut pas être présumée autorisée pour produire, modifier ou compléter un travail évalué.														
Consigne importante														
En cas de suspicion de fraude à l'IA, l'étudiant sera, à la libre appréciation de l'enseignant, convoqué à un oral de contrôle. La note de l'épreuve sera modulée en fonction de la qualité de l'oral. En cas de non-présentation, la note de 0 sera attribuée à l'épreuve.														
L'UE comporte 3 modules ou segments														
ALLA702T														
Allemand langue des affaires 1		Evaluations initiales	Durée (si applicable)			Pourcentage	Coefficient	Ces épreuves se déroulent durant les cours du semestre						
			MODULE 1											
			Actualité et culture	Oral individuel	20 min	20 %	2							
			MODULE 2	Note de participation aux exercices		10 %	1							
			Interprétation de liaison	Oral individuel	15 min	30 %	3							
			MODULE 3											
Responsable(s) pédagogique(s)		Communication orale	Exposé en allemand	20 min	40 %	4								
		100 % 10												
		En cas d'échec l'étudiant peut bénéficier à sa demande d'une évaluation de substitution selon les mêmes modalités que l'évaluation initiale ou selon les modalités prévues par l'équipe pédagogique, à condition qu'il ait été présent à l'examen et qu'il n'ait pas bénéficié de la compensation intra-semestrielle et inter-semestrielle.												
Theresa Heger Charlotte Hirsch Christian Roques														
L'UE comporte 3 modules ou segments														
ALLA802T														
Allemand langue des affaires 2		Évaluations initiales	Durée (si applicable)			Pourcentage	Coefficient	Ces épreuves se déroulent durant les cours du semestre						
			MODULE 1											
			Techniques de communication	Oral individuel	20 min	20 %	2							
			MODULE 2											
			Interprétation de liaison	Oral individuel	30 min	40 %	4							
			MODULE 3											
Responsable(s) pédagogique(s)		Rédaction	Devoir sur table	2h	40 %	4								
		100 % 10												
		En cas d'échec l'étudiant peut bénéficier à sa demande d'une évaluation de substitution selon les mêmes modalités que l'évaluation initiale ou selon les modalités prévues par l'équipe pédagogique, à condition qu'il ait été présent à l'examen et qu'il n'ait pas bénéficié de la compensation intra-semestrielle et inter-semestrielle.												
Theresa Heger Stefanie Braun														